

Questions au Feuilleton

LES SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX FROMAGERIES DU QUÉBEC

Question n° 2230—**M. Halliday:**

A-t-on subventionné a) la Co-op de Granby (Qué.) pour l'aider au lancement d'une nouvelle fromagerie spécialisée, b) d'autres fromageries du Québec et, le cas échéant (i) de quel montant (ii) durant quelles années financières?

M. D. M. Collette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Les ministères de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale m'informent comme suit:

Industrie et Commerce

a) Non.

b) Oui.

(i) et (ii)

L'année financière	Subventions offertes
1976-1977	\$133,000
1980-1981	\$207,000
	\$340,000

Expansion économique régionale

a) Oui; \$4,066,600 à Agropur.

b) Oui.

(i) et (ii)

L'année financière	Subventions offertes
1970-1971	\$ 94,055
1971-1972	389,060
1972-1973	25,088
1973-1974	242,406
1974-1975	—
1975-1976	83,435
1976-1977	77,000
1977-1978	4,632,450 (Agropur inclus)
1978-1979	1,018,450
1979-1980	232,280
1980-1981	295,050
	\$7,089,274

(NOTE: Tous les projets subventionnés ne sont pas nécessairement des producteurs de fromage exclusivement. Dans certains cas, d'autres produits laitiers peuvent être fabriqués dans le même établissement).

L'ACHAT DE SIMULATEURS DE VOL BOEING

Question n° 2551—**M. Stewart:**

Le ministère de l'Industrie et du Commerce a-t-il acheté un simulateur de vol d'un airbus industriel A-300 de \$997,616 de la CAE Electronics Ltd. et, le cas échéant, dans quel but?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnements et Services): Voir la réponse à la question n° 2508 partie d) déposée le 4 juin 1981, à la page 10262.

Question n° 2552—**M. Stewart:**

Le ministère de l'Industrie et du Commerce a-t-il acheté un simulateur de vol Boeing B-767 de \$1,237,850 de la CAE Electronics Ltd. et, le cas échéant, dans quel but?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnements et Services): Voir la réponse à la question n° 2508, partie b) déposée le 4 juin 1981, à la page 10262.

Question n° 2556—**M. Stewart:**

Le ministère de l'Industrie et du Commerce a-t-il acheté un simulateur de vol Boeing B-757 de \$1,237,850 de la CAE Electronics Ltd. et, le cas échéant, dans quel but?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnements et Services): Voir la réponse à la question n° 2508, partie a) déposée le 4 juin 1981, à la page 10262.

[Traduction]

M. Collette: Madame le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

M. Cossitt: Madame le Président, j'invoque le Règlement pour rectifier ce que j'ai dit hier à la Chambre au sujet de la question n° 30. J'ai dit que j'attendais la réponse depuis plus de deux ans. En fait, après un minutieux examen du dossier, j'ai constaté que la réponse se fait attendre depuis cinq ans et cinq jours. C'est sans doute un record en la matière de la part du gouvernement.

Si Votre Honneur le permet, je voudrais lire la question pour mémoire. Elle est très courte et je voudrais en donner lecture pour montrer combien elle est simple et ensuite demander au secrétaire parlementaire pourquoi, après cinq ans et cinq jours, on n'y a pas encore répondu. En voici le texte:

1. Depuis le 1^{er} janvier 1973, quels sont les nom et poste des personnes employées par la Commission canadienne des transports, qui y sont liées ou associées d'une quelconque manière et qui ont reçu des laissez-passer d'Air Canada?

2. Les épouses ou partenaires de ces personnes ont-ils reçu des laissez-passer permanents ou temporaires d'Air Canada pendant cette même période et, le cas échéant, lesquels?

Je ne vois pas pourquoi il faudrait plus de cinq ans pour établir une liste aussi simple et banale que celle-là.

M. Broadbent: Pourquoi votre gouvernement n'y a-t-il pas répondu?

M. Cossitt: Mon collègue de l'extrême gauche, des régions au large du sud de la Floride, etc., pense m'embarrasser en me demandant pourquoi notre gouvernement n'y a pas répondu. Les recherches que j'ai faites à ce moment-là m'ont permis d'apprendre qu'on s'efforçait de réunir ces renseignements, mais avant de perdre le pouvoir, le gouvernement actuel n'avait absolument rien fait pendant quatre ans. Il n'y a absolument aucune raison qui puisse justifier que le travail préliminaire de compilation de données fait par le gouvernement précédent n'ait pas été terminé depuis longtemps par le gouvernement actuel.